



## Care, genre et animation

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Care, genre et animation : enjeux éthiques et politiques. L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ? Colloque ISIAT IUT Michel de Montaigne, Bordeaux, Jan 2012, Bordeaux, France. <hal-00666196>

**HAL Id: hal-00666196**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00666196>**

Submitted on 6 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?

Colloque ISIAI IUT Michel de Montaigne, Bordeaux, 23 et 24 janvier 2012

Communication présentée par Yves Raibaud

### **Care, genre et animation : enjeux éthiques et politiques**

Yves Raibaud, ADES, IUT Michel de Montaigne, Bordeaux

[y.raibaud@ades.cnrs.fr](mailto:y.raibaud@ades.cnrs.fr)

mots clé : animation socioculturelle, care, genre, politique

*Résumé* : Cette communication interroge l'animation socioculturelle professionnelle à partir des notions de Care et de genre, entrées dans le débat politique français au moment de l'élection présidentielle de 2012. Deux questions sont posées au préalable. Premièrement qui sont les animateurs.trices aujourd'hui, des femmes ou des hommes ? Font-ils les mêmes métiers ? Sont-elles.ils neutres dans leurs pratiques professionnelles, dans les activités qu'elles.ils proposent au public de l'animation ? Deuxièmement qui sont les « publics » de l'animation ? Comment peut-on analyser le décrochage des filles des équipements socioculturels et sportifs des quartiers à partir de l'entrée au collège ? Les principales propositions de l'animation pour les adolescents des quartiers ne sont-elles pas pensées en direction du public qui pose problème, c'est-à-dire les jeunes garçons en rupture scolaire et professionnelle ? La communication montre que la neutralité du langage professionnel (les jeunes, les animateurs) masque de grandes inégalités entre les sexes et pose l'hypothèse d'une matrice masculine et patriarcale à l'œuvre dans les processus de professionnalisation, notamment à travers la formation des animateurs.

En 2010 et 2011 *care* et genre, des notions restées jusqu'ici internes au débat philosophique et à leurs applications dans la recherche en sciences humaines et sociales, ont fait irruption dans le débat politique français.

Martine Aubry le 2 avril 2010 détaille le projet du parti socialiste en lançant un appel à « *une société du bien-être et du respect, qui prend soin de chacun et prépare l'avenir* ». En se référant explicitement aux travaux des philosophes féministes américaines Carol Gilligan et Joan Tronto, Martine Aubry déclenche une polémique aussi bien à droite de l'échiquier politique qu'au sein de son propre parti. Manuel Valls déclare par exemple que : « *l'individu n'est ni malade, ni en demande de soin, mais veut au contraire pouvoir agir en toute liberté* » (Le Monde, 14/05/10).

La députée et ancienne ministre Christine Boutin le 31 mai 2011 (rejointe en septembre 2011 par 80 députés signataires d'une pétition) demande au ministre de l'Education Luc Chatel que soient retirées des manuels scolaires de SVT de Terminale les références à la théorie du genre. Pour elle il est inacceptable que le manuel Hachette mentionne, par exemple, « *le sexe biologique nous identifie mâle et femelle, mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier de masculin et de féminin* ». Supposer que le genre est socialement et culturellement construit suffit à indigner ceux qui croient en la différence naturelle et nécessaire entre hommes et femmes et considère comme anormale toute autre forme de sexualité que l'hétérosexualité.

Ainsi, longtemps après l'entrée dans le champ politique des revendications féministes sur l'égalité et le droit des femmes à disposer de leur corps, *care* et genre viennent perturber un ordre politique qui se pense neutre mais reste profondément influencé par une vision masculine et hétéronormative du monde.

Cet article se propose d'interroger l'animation socioculturelle professionnelle à partir de ces deux notions. Premièrement en posant la question : qui sont les animateurs.trices aujourd'hui, des femmes ou des hommes ? Sont-elles.ils neutres dans leurs pratiques professionnelles, dans les activités qu'elles.ils proposent au public de l'animation ? Est-ce qu'il n'y aurait pas deux façons de s'occuper des autres, une plus masculine fondée sur le collectif, l'initiative, la responsabilisation des individus, et une autre plus féminine fondée sur le soin, l'affect, le bien être ou la santé ? Quelle est la démarche la plus valorisée en ce cas

dans le champ de l'animation ? Deuxièmement en posant la question des « publics », des activités qui leurs sont proposées et des constructions identitaires implicites qui sous-tendent ces propositions : comment peut-on analyser le décrochage des filles des équipements socioculturels et sportifs des quartiers à partir de l'entrée au collège ? Les principales propositions de l'animation pour les adolescents des quartiers ne sont-elles pas pensées en direction du public qui pose problème, c'est-à-dire les jeunes garçons en rupture scolaire et professionnelle ? Où sont les filles et que signifie cette séparation ? Comment se joue l'intégration dans l'offre de l'animation des garçons qui ne correspondent pas à l'image virile du garçon dominant ?

Dans le cours de ce texte je ferai référence à des travaux de recherche sur les loisirs des jeunes de l'agglomération bordelaise vu sous l'angle de la mixité, de la parité et du genre<sup>1</sup>. Je tenterai en conclusion de montrer comment le questionnement de l'animation par les notions de *care* et de genre bouleverse assez profondément les catégories du politique utilisées généralement par les animatrices et les animateurs dans leur exercice professionnel, que ce soit dans leurs pratiques ou dans les « théories de l'animation » qui leurs sont enseignées.

### 1. Care, genre, animation : quelques définitions préalables

Le *Care*, qu'on pourrait traduire par le soin, l'attention affectueuse, le souci des autres, entre dans le champ politique lorsqu'on rappelle que cette disposition est historiquement attachée au « travail forcé des femmes », assignées à s'occuper des enfants en bas âge, des personnes âgées et, en général, de toutes les autres personnes vulnérables. Joan Tronto a raison de montrer que le *Care* peut aussi diviser la catégorie femme entre les maîtresses et les servantes et de rappeler que la peau blanche, noire ou foncée continue aujourd'hui encore d'organiser ces différences. Cette assignation historique des femmes au *Care* est indissociable de sa naturalisation (les femmes auraient des capacités naturelles à s'occuper gratuitement ou presque des personnes vulnérables), de sa dévalorisation (c'est une activité sans importance) et de son invisibilisation (cachez ce travail que je ne saurais voir), aussi bien dans le langage que dans les espaces où ces activités sont le plus souvent recluses.

À l'origine des travaux sur le *Care* on trouve « une critique féministe des théories morales et politiques majoritaires (...) L'intérêt de ces critiques est d'avoir fait apparaître(...) des voix subalternes, jusqu'alors disqualifiées. Ces voix demandent qui décide de ce qui est important moralement et politiquement et de ce qui l'est moins - et qui est donc rejeté, selon les circonstances, dans la "moralité des femmes", les histoires de bons sentiments, les solidarités familiales ou de voisinage, voire dans les "nunucheries » (Laugier 2010)<sup>2</sup> (...). De nombreux romans et films<sup>3</sup> nous rappellent à quel point les gens importants, ceux qui décident en matière politique, sociale, économique, sont tributaires de ces *care works* qui, les libérant des tâches ingrates, leur permettent de parler au nom de tous, de penser l'universel. Au Cogito ergo sum de Descartes, la philosophe féministe Christine Delphy répond : et pendant ce temps qui fait la vaisselle ?

*« Toutes ces personnes qui réalisent un travail indispensable et vital sont mal payées, mal considérées, leurs besoins ignorés, leurs savoirs et savoir-faire rabaissés et déniés. Nounous, auxiliaires de vie, femmes de ménage, aidants familiaux, avec ou sans papiers, rémunérées ou non, composent cette armée de l'ombre reléguée dans les coulisses d'un monde de la performance, qui veut les ignorer. Les plus performants sont aussi ceux qui parviennent trop*

---

<sup>1</sup> 1. E. Maruejols et Y. Raibaud, Mixité, parité, genre dans les équipements et espaces publics des jeunes, recherche financée par le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde (2009-2012). 2. L'usage de la ville par le genre, recherche financée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'Agence d'Urbanisme d'Aquitaine (2011-2012).

<sup>2</sup> Sandra Laugier, 21 avril 2010, <http://blogs.mediapart.fr/blog/sandra-laugier/210410/politique-du-care-contre-societe-du-soin>

<sup>3</sup> Les femmes du sixième, P. Le gay 2011, La couleur des sentiments, Tate Taylor, 2011.

*bien à ne pas voir en quoi leur succès et l'extension de leurs capacités d'action dépendent de qui les sert » (id.)*

## Le genre

Pour simplifier, compte-tenu du format de l'article, on peut retenir une première définition qui ferait du genre le sexe social opposé au sexe biologique (le fameux « on ne naît pas femme on le devient » de Simone de Beauvoir), une deuxième qui traduirait genre par « rapports sociaux de sexe » incluant les effets de la domination masculine (Pierre Bourdieu) et les arrangements qui s'instituent dans les interactions entre hommes et femmes (Erwing Goffmann), et une troisième qui définit le genre comme une « identité sexuée en construction » incluant les variations culturelles du masculin et du féminin, le « bizarre » (*queer*) et les orientations sexuelles minoritaires lesbiennes-gais-bi-trans en tant qu'elles interrogent la norme hétérosexuelle dominante (Judith Butler)<sup>4</sup>. Le genre est donc aussi une pratique sociale ordinaire de chaque individu, contrôlée par des normes, elles-mêmes définies dans un contexte politique plus ou moins libéral (pour la France refus du mariage homosexuel, de l'adoption pour les homoparents, délais courts pour l'avortement, pour d'autres pays absence de droit au divorce pour les femmes, pénalisation de l'homosexualité...).

## L'animation socioculturelle professionnelle ?

Des travaux récents sur l'animation professionnelle (Gillet 1995, Augustin et Gillet, 2000) ont posé la question de la distinction entre les notions d'animation professionnelle et d'animation socioculturelle, curieusement accolées dans le titre du colloque organisé par l'ISIAT de Bordeaux 2012. Selon ces auteurs, l'animation professionnelle serait un champ professionnel émergent, héritier d'une histoire sociale et politique d'un siècle dont il aurait conservé la plus grande partie des valeurs.

La description du processus de professionnalisation au sein du « champ » (au sens que lui donne Pierre Bourdieu) de l'animation permet de distinguer d'abord l'animation professionnelle et l'animation bénévole, l'une étant un travail, l'autre une activité<sup>5</sup>. Elle distingue ensuite les animateurs.trices salariés et les animateurs.trices volontaires indemnisé.e.s par des forfaits ou dans le cadre de dispositifs proposés par l'Etat et constituant des entorses au droit du travail (contrats aidés spécifiques). Elle distingue enfin les animateurs.trices titulaires d'un diplôme professionnel d'animation (DUT ou licence universitaire, brevet ou diplôme d'Etat délivrés par le MJSVA<sup>6</sup>) à des animateurs.trices sans diplôme, titulaires d'un diplôme « non professionnel » (BAFA, BAFD)<sup>7</sup> ou d'un

---

<sup>4</sup> Ayrat et Raibaud, 2009. Le genre distingue le sexe biologique du sexe social, postule que les caractéristiques associées à chaque sexe sont socialement construites dans une relation d'opposition, appréhende les relations sociales entre les sexes comme un rapport hiérarchisé. Le genre est à l'intersection d'autres rapports de pouvoir comme la classe, l'âge et la race. Il invite à observer les différences non seulement entre hommes et femmes mais également entre les femmes elles-mêmes ou les hommes eux-mêmes, en cessant de les considérer comme deux groupes distincts et homogènes. Il questionne les stéréotypes de sexe qui imprègnent les représentations sociales (J. Butler, 1990; L. Bereni et alii, 2008). Le genre s'élabore dans les interactions quotidiennes, il est fait et refait chaque fois qu'une personne sexuée en rencontre une autre ou encore chaque fois qu'un individu essaye de classer l'autre dans un sexe afin de savoir comment se comporter avec lui (E. Goffman, 2002 [1977]). Il y a autant de socialisations de genre qu'il y a d'instances de socialisation ou de sous-espaces sociaux sexués (politique, travail, école, groupe de pairs, sports et loisirs, médias, sexualité, famille, religion etc.). Pourtant, dans presque toutes ces instances, virilisme, sexisme et homophobie apparaissent comme des éléments récurrents de l'identité masculine (D. Welzer-Lang, 2004).

<sup>5</sup> Cf les discussions autour de la notion de « travail bénévole », de professionnalisation, de volontariat (Aballéa, Ferrand-Bechmann, Loirand, Simonet in Gallibour et Raibaud, 2010).

<sup>6</sup> Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

<sup>7</sup> Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur, Brevet d'aptitude à la fonction de Directeur

diplôme considéré « hors champ » de niveau IV ou V (CAP petite enfance, Bac Technique SMS, Bac Pro aide à la personne etc.).

Il s'agit pour ces auteurs d'identifier l'animation professionnelle comme un concept<sup>8</sup>, associant des compétences et un diplôme, afin de valoriser et défendre les contours d'une profession encore mal reconnue. L'animation professionnelle s'extrait probablement de l'animation socioculturelle pour cette raison, si l'on en croit les écrits de Jean-Claude Gillet (1995) : à l'éclatement du socioculturel (entre social, culture, socioéducatif, récréatif) succéderait l'avènement d'une profession capable de concilier les différents héritages de l'éducation populaire et de l'animation socioculturelle et d'unifier un paysage morcelé.

Le paysage de l'animation socioculturelle est évidemment tout autre si on ne la considère pas comme un champ professionnel mais comme un « monde » (Becker) incluant les animateurs.trices salarié.e.s diplômé.e.s et non diplômé.e.s, les volontaires, les bénévoles, mais aussi les associations et les collectivités qui les emploient, ou encore certaines politiques publiques issues de l'éducation populaire et du travail social, la presse qui en parle, les lieux de formation etc. Cette appréhension du monde de l'animation socioculturelle comme « fait social total » permet probablement de mieux cerner les tensions qui la parcourent lorsqu'il s'agit d'accaparer les richesses ou les positions dominantes (dont nous allons voir qu'elles sont presque exclusivement occupées par des hommes) et de produire les discours de légitimation de ces positions à travers un certain nombre d'objets et d'actions symboliques.

## 2. Femmes, travail et métiers de l'animation

L'animation est aujourd'hui un groupe professionnel éclaté. On peut rappeler qu'il regroupe environ 150 000 emplois, 1/3 dans la fonction publique territoriale, 2/3 dans les associations. C'est un secteur qui s'est d'abord constitué en périphérie de l'Ecole (centres de vacances, centres de loisirs, associations sportives et culturelles), puis s'est élargi progressivement à d'autres secteurs (prévention, emploi des jeunes, humanitaire, gestion urbaine...). La profession est majoritairement structurée par une convention collective (CCA)<sup>9</sup>, une filière de la FPT (socioculturelle), des diplômes délivrés par le MJSVA et l'Université. On peut rappeler également que la profession comprend environ 1/3 d'animateurs.trices titulaires à temps plein et 2/3 de temps partiels et/ou contractuel.les. La profession, en progression constante (+ 4% par an), se structure dans la précarité, ce qui recouvre deux réalités contradictoires : une augmentation nette des CDI à plein temps mais aussi une augmentation nette de précaires stabilisés dans leurs emplois (Lebon, 2009).

**L'animation est aujourd'hui un métier féminin** alors que les hommes étaient largement majoritaires dans la profession au milieu des années 1970. « *La féminisation du groupe professionnel des animateurs croît fortement depuis le milieu des années 1990. Les femmes représentent 56% des animateurs en 1982 ; en 2002 (71%) des membres du groupe sont des femmes, un taux de féminisation semblable à celui des professions de la santé et du travail social (76,9%)* » (F. Lebon, 2009, p. 48). Cette féminisation atteint aussi bien les faibles niveaux de qualification que les plus élevés : environ 80% des étudiant.e.s dans les IUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle, qui préparent au DUT ou à des licences professionnelles, sont des femmes.

**Presque 100 % des travailleurs.euses précaires sont des femmes**, c'est-à-dire qu'elles occupent des postes représentant au moins deux des caractéristiques suivantes : SMIC, temps

---

<sup>8</sup> D'où la nécessité de construire les contours d'une « théorie de l'animation », fondée sur un récit historique montrant l'émergence progressive de la profession, entre traditions culturelles, contraintes économiques et mouvement social.

<sup>9</sup> Mais aussi par les conventions collectives des centres sociaux, des foyers de jeunes travailleurs, du sport, de la formation etc.

partiel, CDD (et parfois les trois). A la différence des salariés hommes qui ne restent pas s'ils ne sont pas intégrés dans un cadre conventionnel<sup>10</sup>, les salariées femmes se stabilisent dans la précarité, comme dans d'autres professions de services aux personnes (Dussuet, Flahaut et Loiseau, in Gallibour et Raibaud 2010).

### **La féminisation des métiers de l'animation s'accompagne d'une division du travail.**

La première division est hiérarchique : les directeurs sont le plus souvent des hommes. En l'absence de statistiques sexuées fiables sur les cadres de l'animation, nous avons procédé à un relevé empirique des postes à responsabilité dans les centres sociaux, maison des jeunes et de la culture, centres d'animation, direction de services municipaux de deux communes de l'agglomération bordelaise<sup>11</sup> : 78% sont occupés par des hommes<sup>12</sup>, ce qui correspond à peu près aux chiffres relevés dans l'organigramme des centres d'animation de la ville de Bordeaux. Dans l'animation comme dans la plupart des métiers à forte dominante féminine, les carrières des hommes sont plus rapides et les mènent aux postes les plus élevés, ce qu'ils concrétisent en se rendant disponible pour des formations en cours d'emploi. Sur quatre promotions de cadres de l'animation de l'IUT de Bordeaux (DEDPAD et Master Professionnel SIAT, 2000-2009), 70% étaient composées par des hommes, alors qu'ils ne sont que 20% dans les cycles initiaux de DUT et licence.

**Une autre division du travail repose sur des compétences sexuées.** Le travail réalisé par Magalie Bacou dans sa thèse de doctorat (Bacou, 2010) montre comment le recrutement des animateurs.trices dans les ALSH privilégie les animateurs. A la question « pourquoi recruter des garçons ? » les directeurs.trices d'ALSH répondent sur trois types d'argument. Le premier est le sentiment largement partagé qu'il faut des hommes pour assurer l'autorité lorsqu'il y a des problèmes de discipline, notamment avec les garçons les plus grands. Le deuxième se trouve dans la recherche de compétences masculines : activités sportives, musiques actuelles, percussions, jeux de rôles et jeux vidéos et éventuellement bricolage lorsqu'il y a de surcroît des problèmes de maintenance qui ne sont pas assurés par du personnel technique. Le troisième se trouve dans ce que Marc Bessin (in Herman, 2006) appelle « l'idéologie de la complémentarité » : les femmes, entre elles, seraient « incomplètes », il faudrait des hommes pour que les enfants accueillis se trouvent dans la configuration rassurante de la famille, notamment ceux qui manquent de « repères »<sup>13</sup>.

La tendance à la féminisation produit alors de grandes ambiguïtés. D'une part l'idée que le milieu professionnel serait « incomplet » sans hommes accentue la recherche de compétences masculines nettement affirmées pour le partage des tâches (sport et autorité par exemple). D'autre part l'association féminisation-précarisation provoque le sentiment que le métier serait minoré par le fait d'être exclusivement féminin. Enfin la féminisation du métier rejaillit sur l'image « féminine » des hommes qui font ce métier, ce qui peut constituer une barrière psychologique pour des jeunes garçons, élevés dans la recherche d'une orientation professionnelle virile, capable de consolider leur identité masculine.

Dans ces conditions le désir de parité professionnelle devient un désir des femmes elles-mêmes à la recherche d'une hypothétique et culpabilisante « complémentarité » masculine et d'une revalorisation professionnelle liée à la présence des hommes. Dans les

---

<sup>10</sup> Dans les centres d'animation de la ville de Bordeaux, tous les salariés hommes sont titulaires à plein temps, pour une proportion de 50% de titulaires et 50% de vacataires ou contractuels (communications de J.-L. Benguigui, 26 janvier 2012, colloque ISAT, Bordeaux)

<sup>11</sup> Maruéjols et Raibaud, 2012.

<sup>12</sup> Les femmes étant plus souvent cadres intermédiaires, les hommes directeurs d'équipements ou de service.

<sup>13</sup> ... de re-père dit le psy de service, jamais à court d'un bon mot. L'absence du père dans l'explication des comportements déviants est un des classiques du travail social, même si de nombreux auteurs (Gros, Tort, Ayrat, Neyrand) montrent que cette croyance n'a aucun fondement statistique et scientifique sûr, excepté la référence à la « doxa » freudienne.

faits la présence minoritaire de ces hommes désirés et recrutés sur des compétences sexuées stéréotypées recompose de façon immédiate les processus de la domination masculine et leurs effets dans les processus éducatifs.

### 3. Mixité non/mixité dans les activités de loisir

Les résultats d'un travail de recherche mené depuis 2009 sur l'offre publique de loisirs pour les jeunes<sup>14</sup> donnent un nouveau relief à ces observations (Maruejols, 2011). On constate que l'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles, toutes activités confondues, ce qui permet de dépasser le simple constat d'une inégalité des pratiques pour interroger les collectivités par le biais du *gender budgeting*. Dans le détail, on observe que les pratiques non mixtes (les plus nombreuses dans les clubs sportifs mais aussi parmi les activités culturelles pratiquées à partir de l'adolescence) renforcent ces inégalités : trois fois plus de pratiques non mixtes masculines (foot, rugby, rock) que de pratiques non mixtes féminines (gym, danse). Mais le phénomène le plus saillant de l'étude est le décrochage massif des filles à partir de l'entrée en sixième (id.) : elles désertent alors les centres d'animation, les maisons de quartiers, ne viennent plus aux séjours vacances organisés par les municipalités et disparaissent peu à peu des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes. Ce n'est pas le cas des garçons à qui des moyens importants sont consacrés. Les entretiens menés avec les élu.e.s et les responsables de services municipaux montrent le souci de « canaliser la violence des jeunes dans des activités positives », sans préciser quel est le sexe des jeunes incriminés. L'hypersocialisation des garçons entre eux, dans les espaces publics, par le sport et les cultures urbaines, produit probablement l'effet inverse de celui escompté, valorisant les conduites viriles et leurs avatars, le sexisme et l'homophobie, observés de façon récurrente dans les activités des jeunes garçons (Guillemet et Masson, 2008)<sup>15</sup>. Les animatrices se trouvent alors face à des difficultés considérables avec les garçons faute d'une légitimité institutionnelle suffisamment forte et parce que l'offre de loisirs qu'elles proposent est inacceptable pour les garçons, déjà organisés en groupe. Le déni de l'autorité de l'animatrice (J. Vari, 2006) renvoie aux configurations esquissées à l'école. Il renforce l'association autorité/homme et installe la contestation de l'autorité féminine comme une affirmation de l'identité masculine à l'intérieur du groupe de pairs. Les animatrices sont parfois contraintes d'adopter des postures masculines ou de diviser le travail entre elles en rapport avec leur plus ou moins grande « féminité ».

Mais est-ce si important que les filles décrochent de l'espace des loisirs, nous disent les animateurs.trices et les élu.e.s responsables de ce secteur ? Ne sont-elles pas plus mûres (plus « matures » ...) ? Est-ce qu'elles n'ont pas pour elle la réussite scolaire ? Ne préfèrent-elles pas être chez elles, tranquilles ?

Les entretiens que nous avons menés montrent que les activités de loisirs des garçons sont toujours plus valorisées que les activités des filles. La gym, la danse classique ou jazz, la chorale, le twirling bâton, le poney = pas important, ringard, ridicule, porteurs de valeurs sociales négatives (populaires ou bourgeoises). Le sport, le rock, les jeux de rôles, le hip-hop, le graf, le skate = important, expressif, créatif, porteurs de valeurs sociales positives (populaires ou bourgeoises). Faites pour valoriser le modèle du rebelle, du garçon viril et dominant, ces activités sportives et culturelles proposées aux jeunes correspondent à des

---

<sup>14</sup> Id. note n°1, page 1. <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/loisirs-jeunes.htm>

<sup>15</sup> *Le sexisme dans les territoires de Bastide-Benauges et de Saint-Michel à Bordeaux*, diagnostic réalisé pour le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville de Bordeaux, Université de Bordeaux 2 Victor Segalen, 2008.

standards masculins. Virgine Houadec<sup>16</sup> recense sur 40 opérations menées à Toulouse l'été 2009 dans le cadre de la politique de la ville 15 tournois de foot, 5 tournois de foot en salle, 8 tournois de beach-foot, 8 randonnées en VTT, 4 ateliers percussions... Cependant, chaque fois qu'une proposition de loisir spécifiquement féminine ou mixte est proposée (danse, théâtre), elle remporte un franc succès !

Est-ce que cela ne revient pas à favoriser outrageusement les garçons ? Lorsque la question est posée, la solution proposée (souvent par une hiérarchie « haut placée », « qui ne connaît pas la réalité du terrain », disent les animateurs) est d'encourager les filles à participer aux pratiques sportives et culturelles des garçons. Cela ne les aiderait-il pas à se hisser au niveau des hommes ? En développant les « qualités » qui leur manquent, telles que l'agressivité, l'esprit de compétition, le contrôle des émotions, l'oubli du « je » au profit du collectif, bien nécessaires pour réussir dans la vie professionnelle par exemple ? Si les femmes sont invisibles et dévalorisées, n'est-ce pas aussi un peu de leur faute ? Est-ce qu'elles ne devraient pas faire quelques efforts ?

On n'ose pas penser à la réputation que peuvent avoir les garçons qui préfèrent la danse, la gym ou la chorale dans cet enthousiasmant et chaleureux paysage masculin.

*Care* et genre font ainsi apparaître un paysage de l'animation sensiblement différent de celui qu'il est coutume d'évoquer : une masse d'animatrices précaires et parfois peu qualifiées s'occupent des enfants dans les ALSH, les centres d'animation, les centres sociaux, des personnes âgées, malades et handicapées. Elles sont employées dans les services d'animation des communes, mettent en œuvre des techniques d'animation culturelles apprises dans les stages et formations courtes et beaucoup butent sur l'obstacle que peut représenter le fait de s'occuper de garçons majoritaires. La promotion rapide des hommes, plus utiles pour s'occuper des « jeunes » adolescents, les laissent souvent sur la touche. Plus tard, leur promotion bute sur une plus grande motivation et disponibilité des hommes pour prendre des responsabilités et suivre des formations qualifiantes, surtout si elles sont accaparées par leur vie personnelle qui reste, comme le confirment les statistiques les plus récentes en France, marquée par une grande inégalité dans la répartition des tâches domestiques et familiales entre femmes et hommes.

Jean-Luc Benguigui (directeur général des centres d'animation de la Ville de Bordeaux) note le peu de candidatures de femmes aux fonctions de directeurs et l'interprète aussi comme dénotant un faible attrait pour les tâches de responsabilité et de gestion (conférence du 26/01/12. ISIAT Bordeaux). Une minorité de femmes « aux commandes » montre cependant que l'ascension est possible et justifiée, comme c'est le cas dans la représentation politique en France, que l'égalité femmes/hommes existe bel et bien, même si la parité dit le contraire.

#### 4. L'animation professionnelle, une matrice masculine ?

L'analyse genrée de l'animation professionnelle nous fait soupçonner, à travers les écrits qui la théorisent, des matrices masculines implicites. Claude Dubar et Pierre Tripier (sociologie des professions, 1998) montrent comment une profession se construit et se consolide en se différenciant des autres, puis en décrivant des compétences spécifiques, enfin en certifiant ces compétences par la remise d'un diplôme délivrés par les pairs et/ou l'institution qui en garantit le cadre légal. Augustin et Gillet (2000) ont ainsi montré comment l'animation professionnelle avait progressivement émergé en se distinguant de l'animation

---

<sup>16</sup> Colloque Des loisirs des jeunes comme pratiques sexuées, Toulouse, 8 avril 2010, ADES CNRS, CERTOP-Sagesse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, notes personnelles.



bénévole ou volontaire, et plus généralement de l'animation à bas niveau de qualification (voir supra). Mais il fallait également que l'animation se distingue d'autres professions du « travail social » issues de traditions politiques et philosophiques différentes telles que le métier d'éducateur spécialisé ou d'assistante sociale (sic). Voici un exemple de différenciation entre le métier d'animateur et le métier d'éducateur.

Fig. 1 - « L'animation en question » Gillet, 2006, p.203.

*Des animateurs et animatrices aux prises avec une culture...* 203

TABLEAU DE SYNTHÈSE SUR DEUX CULTURES DIFFÉRENTES

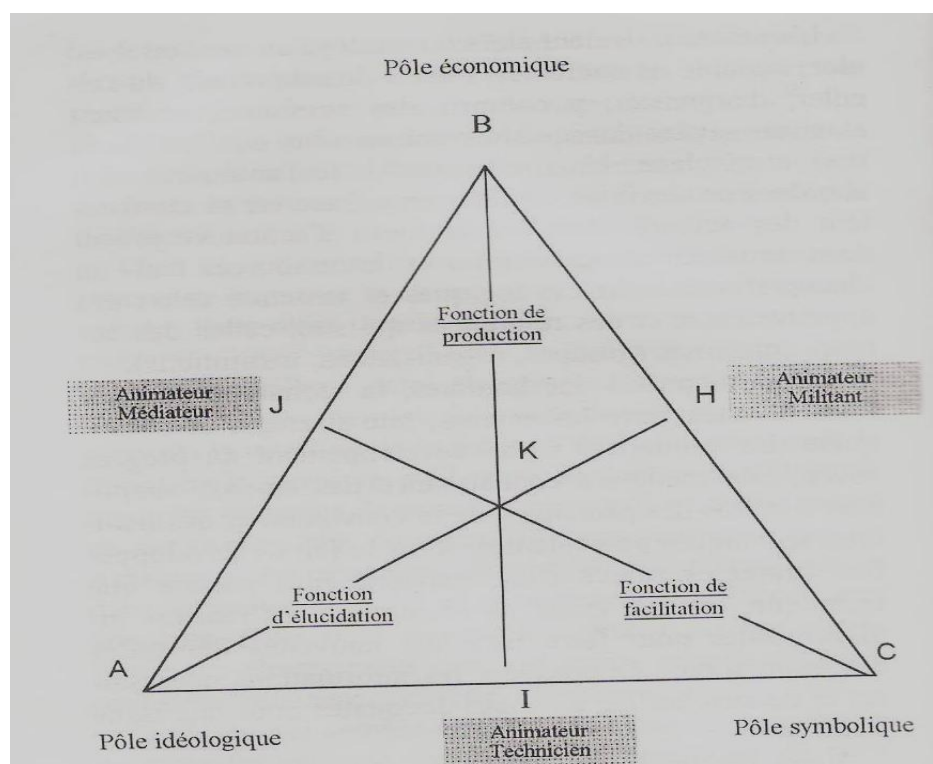
|                               | L'éducateur   | L'animateur   |
|-------------------------------|---|---|
| La situation de départ        | Le vide, le manque, le problème   | Le potentiel  |
| Le moteur                     | La réduction de la souffrance   | La recherche de plaisirs  |
| L'instance                    | L'intime, le moi, l'individu  | Le nous (des « je » en interaction), le collectif, le politique   |
| La référence                  | La loi, l'ordre, la norme, la règle   | Le désordre (appel à un nouvel ordre)   |
| La vie institutionnelle       | Le dedans de la personne dans l'institution   | La relation entre le dedans et le dehors (institution et environnement)   |
| La forme d'action             | La réparation   | La promotion  |
| Les références disciplinaires | La psychologie, la psychologie sociale, les sciences de l'éducation                                   | La psychosociologie, la géographie sociale, la sociologie, les sciences politiques, les sciences de l'éducation |
| Le temps                      | Du présent vers le passé avec retour au présent par le travail de l'analyse vers le projet individuel | Du présent vers l'avenir et retour au présent par la démarche du projet collectif                               |

Le vide, le manque, le problème, la réduction de la souffrance, la réparation, l'intime, le moi... ce n'est pas de l'animation. Le potentiel, la recherche des plaisirs, le nous (opposé au je), le collectif, le politique... C'est de l'animation. On peut sans trop s'avancer constater que le ton de la comparaison valorise fortement l'animateur. Mais on peut relever aussi comme des « quasi lapsus » les énoncés qui opposent une action intime, fondée sur le « dedans de la personne dans l'institution » à celle qui met en relation le dedans et le dehors<sup>17</sup>, l'analyse du

<sup>17</sup> Cf. les métaphores spatiales de la domination masculine dessus/dessous, dehors/dedans.... in P. Bourdieu, 1998.

passé à la projection vers l'avenir<sup>18</sup>, autant de propositions qui prennent du sens si l'on adopte une lecture critique inspirée des écrits de Joan Tronto sur le *Care* (voir supra). Intéressant aussi le partage disciplinaire : la psychologie, les sciences de l'éducation ne sont-ils pas marqués par une image féminine ? C'est du moins le visage que nous en montrent les effectifs de la faculté. La sociologie, les sciences politiques, mettant à distance les affects, ne sont-ils pas plus marqués par une image masculine ?<sup>19</sup> C'est en tout cas l'apparence qu'en donne le mandarinat universitaire masculin qui règne en France sur ces disciplines. Examinons une autre tentative de modélisation des compétences de l'animateur faite par le même auteur, et qui est devenue une référence des écrits sur l'animation professionnelle.

Fig. n° 2. Modélisation de l'animateur professionnel Gillet 1995, 2000, 2006



Les pôles économique, idéologique, symbolique ne caractérisent-ils pas les lieux de pouvoirs traditionnels du patriarcat<sup>20</sup>? Le **militant**, le **technicien** (un peu moins le médiateur) ne sont-ils pas des figures de compétences généralement attribuées aux hommes ? En revanche le soin, l'affect, l'empathie, le souci des autres ne feraient-ils pas partie des compétences des animateurs (trices) ? Comment ne pas soupçonner une matrice masculine à l'œuvre dans la « théorie de l'animation », s'il s'avérait que le modèle professionnel qui tend à s'imposer privilégie des hommes cadres, stratèges, gestionnaires des finances publiques et des projets politiques, tout en invisibilisant une masse de « petites mains » qui quotidiennement s'occupent des enfants à la sortie de l'école et des personnes âgées ? Est-ce que les plus performants des animateurs ne sont pas « ceux qui parviennent trop bien à ne pas

<sup>18</sup> Cf. *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus*, Gray, 1997.

<sup>19</sup> Autrement dit l'animateur utilise plus de savoirs disciplinaires que l'éducateur, notamment la sociologie et les sciences politiques.

<sup>20</sup> Cf. la légitimité chez Max Weber relue par Pierre Bourdieu et Christine Delphy.

voir en quoi leur succès et l'extension de leurs capacités d'action dépendent de qui les sert » ? (Laugier, id).

## Conclusion

Ces interrogations partent du postulat que le féminisme est une pensée politique. Nul besoin d'être une femme pour adopter la posture, mais il est vrai que les hommes ne sont pas dans la meilleure position pour dénoncer les privilèges qu'ils détiennent. Les femmes au pouvoir, lorsqu'elles ont été cooptées par les hommes (aujourd'hui souvent pour des raisons de quota), ne sont pas, elles non plus, acharnées à défendre les « subalternes », persuadées parfois qu'il ne tient qu'à elles de secouer le joug et de faire valoir leurs droits.

Cela explique que les équilibres de la domination soient si solides et produisent de façon permanente une information qui neutralise les enjeux de sexe. Ces enjeux sont structurés, construits mais aussi dissimulés. Jusqu'à une période récente, il était possible pour le groupe dominant (l'homme blanc) de définir et diffuser les traits caractéristiques qui imposent une norme aux populations dominées, les Noirs (les indigènes) et les femmes étant, par exemple, exclus du suffrage universel. Dans un contexte démocratique, il devient nécessaire aujourd'hui de définir une norme universelle qui masque le groupe dominant. Cela permet de définir le groupe dominé comme une minorité qui ne s'intègre pas à la norme. Comme on l'a vu ci-dessus pour le travail des femmes et les loisirs des jeunes, on peut sans forcer le trait montrer qu'une grande partie de l'appareil d'animation, en neutralisant les acteurs et les enjeux, transforme une moitié de la population (les femmes), en minorité. Il n'y a qu'à regarder, compter et observer pour s'en apercevoir.

De cette façon on peut s'interroger, ce que fait Tronto dans sa critique de la théorie de la justice de Rawls (Tronto, in Molinier, Laugier et Papermann 2009), sur le sexe réel « du » citoyen et ce qu'il construit comme mise à l'écart et invisibilisation des personnes vulnérables et de celles. ceux qui s'en occupent.

Comme Jean-Jacques Rousseau, fondateur des sciences de l'éducation moderne, l'animation professionnelle ne construit-elle pas son objet (le jeune, le citoyen) en écartant Sophie au rang de subalterne, compagne nécessaire d'un Emile devenu l'idéal type du citoyen universel ?

## Repères bibliographiques

- Augustin J.-P., Gillet J.-C., *L'animation professionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Ayral S., Raibaud Y., « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora débats/jeunesses*, no 51, 2009, p. 43-58.
- Bacou M., Raibaud Y., (dir), « Des pratiques sexuées dans l'animation : Les enjeux de la mixité / non mixité dans les activités sportives, culturelles et artistiques », dossier *Agora Débats Jeunesse n°59*, INJEP, octobre 2011.
- Bacou M., Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs, *thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de N. Le Feuvre*, Université de Toulouse-II Le Mirail, 2010.
- De Beauvoir S., *Le Deuxième Sexe*, tomes I et II, Paris, éd. Gallimard, 1949.
- Becker H., *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988
- Bereni L. et alii, *Introduction aux Gender studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- Bourdieu, P., *La domination masculine*, Paris Ed. de Minuit, 1998
- Butler J., *Gender Trouble : feminism and subversion*, Paris, La découverte, 1990.
- Brugère F., (2011), *Qu'est-ce que le Care*, Paris, Puf, 2011.
- Delphy C., *Classer, dominer, Qui sont les "autres" ?*, Paris, La Fabrique, 2008
- Gilligan C., *Une voix différente. Pour une éthique du Care*, Flammarion, Paris, (2008[1982])
- Dubar C. et Tripiet P., *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 1998
- Gallibour E. et Raibaud Y., *Transitions professionnelles dans le monde associatif et l'animation*, Logiques Sociales, Paris, L'Harmattan, 2010
- Gillet J.-C., *L'animation en questions*, Ramonville, Eres, 2006

- Gillet J.-C., Animation et animateurs, Paris, l'Harmattan, 2005
- Gillet J.-C., Raibaud Y., (s.d.), *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation*, Paris, L'Harmattan, 2006
- Goffman E., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, (2002 [1977])
- Gross, M., *L'homoparentalité*, Editions Le Cavalier Bleu, Collection Idées reçues, Paris, 2009.
- Guérandel C., Sport, genre et jeunesse populaire, le rôle central des professionnels in *Agora Débats Jeunesse*, n°59, INJEP, octobre 2011, p. 93-106.
- Guillemet J.-P. et Masson Cl., *Le sexisme dans les territoires de Bastide-Benauges et de Saint-Michel à Bordeaux*, diagnostic réalisé pour le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville de Bordeaux, Université de Bordeaux 2 Victor Segalen, 2008.
- Herman E., Le genre en centre de loisirs : faire avec et « mettre de soi », in *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, 2006., p. 87 à 101.
- Molinier P., Laugier S., Papermann P, *Qu'est-ce que le Care*, Paris, Payot, 2009
- Lebon F., Les animateurs socioculturels, La Découverte, Paris, 2009.
- Le Feuvre, N. et Lapeyre, N. (2011), Féminisation et aspiration à une meilleure 'qualité de vie' : Dynamique majeure des classes moyennes supérieures, In *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, Coll. « Recherches », p. 224-233.
- Maruejols E., La mixité à l'épreuve du loisir des jeunes dans trois communes de Gironde, in *Agora Débats Jeunesse*, n°59, INJEP, octobre 2011, p. 79-91.
- Maruejols E., « Loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? » in *Mixité, Parité, Genre dans les métiers de l'animation*, l'Harmattan, Paris, 2006, p. 115-122.
- Neyrand G., *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, Erès, 2011
- Raibaud Y., Genre et loisirs des jeunes, in *Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?* Empan n°65, 2007, p. 67 à 73.
- Rawls J., Théorie de la justice, Paris, Seuil, 1987 [1971]
- Tort M., *La fin du dogme paternel*, Flammarion, Paris, 2007
- Tronto J., Le souci des autres. Ethique et politique du Care, Paris, éd. de l'EHESS, 2005 [1985]
- P.U.R, Rennes, 2008, p. 141 à 152.
- Vari J., Les animatrices face aux garçons « difficiles » : un impensé, l'autorité féminine. in *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, id, 2006, p. 103 à 113.